

Les places de socialisation, un outil d'intégration



Dans les structures d'accueil de l'enfance, les places de socialisation pour les petit-es issus de familles vulnérables sont sujettes à des enjeux stratégiques et financiers. Coup de projecteur sur deux modèles, l'un vaudois, l'autre valaisan.

© Oksana Kuzmina / Adobe Stock

Par **Marie Girard**, cheffe de projet, Pro Enfance, Lausanne

Quel accès aux places de socialisation les enfants issus de familles vulnérables peuvent-ils prétendre ? Les recherches ont en effet démontré que l'accueil et l'éducation des enfants issus d'un contexte familial précaire dès la petite enfance facilite grandement leur intégration sociale et leur transition avec l'école^[1]. Proposer une place d'accueil aux familles exclues du marché du travail constitue donc une mesure efficace pour lutter contre la précarisation des enfants, favoriser l'égalité des chances et soutenir la cohésion sociale. Toutefois, dans un contexte de pénurie de places et de main-d'œuvre, l'accès à l'offre d'accueil est accordé prioritairement aux parents exerçant une activité professionnelle ou en formation. Ainsi, les enfants issus de familles socialement défavorisées y accèdent moins souvent.

Pour dépasser ce paradoxe, la rencontre en ligne proposée par Pro Enfance le 6 octobre 2023 a permis à vingt personnes issues des cantons romands d'échanger autour de deux dispositifs, celui de l'Institution pour l'enfance (IPE) de Martigny à Lausanne, et celui de l'Association séduinoise des lieux d'accueil de l'enfance (ASLAE)^[2].

Donner accès aux structures d'accueil collectives

L'histoire de l'IPE de Martigny débute en 2014, lorsque les services sociaux de la Ville de Lausanne constatent que leurs bénéficiaires sont entravés dans leur insertion professionnelle, faute de solution de garde. Le Service de l'accueil de l'enfance lausannois propose alors au Service de prévoyance et d'aide sociale du Canton un projet de garderie adapté aux besoins de leurs bénéficiaires. C'est ainsi que naît en 2016 l'IPE du Valentin. Porté par le Centre

Comment citer cet article ?

Marie Girard, «Les places de socialisation, un outil d'intégration», REISO, Revue d'information sociale, publié le 26 février 2024, <https://www.reiso.org/document/12081>

vaudois d'aide à la jeunesse, il deviendra, à la suite de leur déménagement, l'IPE de Marterey. Accueillant des enfants de 4 mois à l'âge d'entrée à l'école, il est innovant en regard des onze places réservées aux bénéficiaires de l'aide sociale en mesure d'insertion. Initié sous forme de projet pilote, le modèle de l'IPE de Marterey a été pérennisé en 2022.

Il offre aujourd'hui trois types de places dont les conditions d'accès varient : dix-huit places sont réservées aux familles domiciliées à Lausanne (la priorité est donnée à la conciliation vie privée-vie professionnelle, puis à la prévention et enfin à la socialisation) ; sept places sont attribuées à deux entreprises partenaires du quartier ; seize places sont destinées aux bénéficiaires de l'aide sociale en mesure d'insertion socioprofessionnelle. La durée de la prise en charge pour ce public correspond à celle de la mesure, et peut ainsi varier de deux mois à une année.

Du côté valaisan, le projet pilote « Premier pas vers l'école » découle d'un concept d'intégration préscolaire des enfants de familles migrantes. Élaboré avec l'engagement de plusieurs partenaires ^[3] dès 2019, sa mise en œuvre a été possible grâce à la collaboration entre l'ASLAE et l'Office de l'intégration de la Ville de Sion, sous l'impulsion du Service cantonal de la jeunesse.

Lancé ensuite en 2022, ce dispositif permet d'accueillir des enfants en âge préscolaire durant l'année avant l'école, deux fois deux heures par semaine, durant 38 semaines au maximum. L'objectif principal est l'intégration et l'éveil au langage, afin d'offrir aux enfants allophones de meilleures perspectives tout au long de leur parcours scolaire. L'objectif secondaire est de renseigner les parents sur la scolarité obligatoire en Suisse en leur proposant des ateliers thématiques.

Étant donné la difficulté de proposer des places en crèche, la prise en charge s'effectue dans les locaux d'une unité d'accueil pour écolier·ères. Ces lieux sont peu utilisés certaines matinées, car fréquentés uniquement par les enfants en 1H, les plus grands étant à l'école. L'optimisation de l'utilisation de ces espaces a contribué à limiter les coûts du projet, tout en induisant une hétérogénéité dans le groupe, en mélangeant les enfants allophones avec des enfants francophones. Cela favorise l'éveil au langage, ainsi que le travail des aspects de socialisation. Au vu des résultats obtenus, le projet devrait être étendu à l'avenir.

Des modèles de financements croisés

À l'IPE de Marterey, le financement des places (en dehors de la part facturée aux parents) provient de différentes sources et dépend du public accueilli. La Direction générale de la cohésion sociale du Canton de Vaud y participe pour les bénéficiaires de l'aide sociale, les entreprises partenaires contribuent à celles réservées à leurs employés et la Ville de Lausanne aux places utilisées par les familles résidant sur son territoire.

En ce qui concerne le projet « Premier pas vers l'école », le financement est assuré par le Canton du Valais et par l'ASLAE qui met à disposition les locaux et le matériel. Cela offre de la gratuité de la prise en charge pour les familles.

Des ressources spécifiques nécessaires

Un des défis rencontrés par les équipes éducatives dans le cadre de ces deux projets est la capacité de développer le lien de confiance avec les parents qui ne connaissent ni le système ni la langue. En outre, les deux dispositifs sont souvent le premier lieu où le processus de séparation va être expérimenté et doit se faire au rythme de l'enfant et de sa famille.

La diversité culturelle et sociale du public accueilli à l'IPE de Marterey nécessite par ailleurs une adaptabilité des équipes à la réalité, aux attentes et besoins des familles. Il importe de les accompagner dans une logique de

coopération et de faire équipe avec elles, de sortir de la normalité pour trouver des solutions adéquates. Cela signifie des entretiens réguliers avec les familles et les partenaires, notamment des interprètes communautaires.

Les compétences et la formation permettant une prise en charge de qualité se révèlent être un enjeu dans les deux situations. Ainsi, le projet pilote séduinois met en exergue le travail conséquent de verbalisation nécessaire à l'éveil aux langues. Un tel projet doit pouvoir compter sur des professionnel·les doté·es de qualités personnelles telles que l'ouverture d'esprit et l'intérêt pour l'interculturalité. Ces dernier·ères doivent également pouvoir s'appuyer sur une expérience professionnelle solide, les aidant à s'adapter aux besoins. Cependant, des compétences spécifiques s'avèrent également requises. Ainsi, le personnel a suivi une formation d'appui au développement langagier pour les enfants en âge préscolaire, composée d'une partie théorique, puis d'une supervision rapprochée de l'équipe éducative par une logopédiste.

Pour les enfants et leurs parents, la fréquentation de ces dispositifs représente l'occasion de sortir de l'isolement en rencontrant d'autres familles, de créer des liens sociaux et de découvrir l'offre culturelle qui leur est destinée. À l'IPE de Marterey, il s'agit parfois, en plus, d'offrir un soutien à la parentalité personnalisé et d'accompagner les familles vers des prestations thérapeutiques et sociales adaptées.

Pour favoriser l'inclusion et répondre aux multiples besoins, le niveau de formation des équipes éducatives doit être élevé et les ressources mises à sa disposition à la hauteur. L'équipe de l'IPE de Marterey est composée de personnes bénéficiant de titres ES ou HES, ainsi que d'une diversité de compétences et de parcours professionnels. Elle bénéficie également de moyens conséquents, notamment en termes de supervision et de temps de travail hors présence des enfants.

Une mesure efficace pour lutter contre la précarisation

Malgré leurs différences de conception et de financement, les deux structures constatent que leurs prestations sont bénéfiques pour les enfants. Accéder à ces offres permet en effet à ces petit·es de vivre des interactions sociales et de découvrir les règles de vie propres à ces lieux. Ils et elles expérimentent également un nouvel environnement ludique et culturel, développent leur langage et apprennent le français. De plus, ces enfants bénéficient d'un regard extérieur sur leur développement et, si nécessaire, d'actions préventives.

L'accessibilité des lieux d'accueil aux enfants issus de familles précarisées contribue à leur conférer un capital solide pour leur avenir et renforcer par conséquent l'égalité des chances au sein de la société. Pour cela, des modèles d'organisation et de financement innovants sont à développer, incluant la participation de différents organes de l'État. La mise en perspective de ces deux dispositifs souligne la complexité de penser une politique de l'enfance, notamment en cohérence avec la politique sociale. Il s'avère ainsi utile, voire nécessaire, de réfléchir dans sa globalité la politique de la famille et de l'enfance, et non de manière séquentielle.

Pro Enfance et les rencontres en ligne

Créée en 2014, Pro Enfance réunit une large diversité d'acteurs romands de l'accueil de l'enfance : organisations faitières, collectivités publiques, institutions de formation et structures d'accueil. Depuis son origine, l'association met en lumière les défis de l'accueil de l'enfance en élaborant des états des lieux de manière participative ; elle rend visibles les enjeux et les métiers et contribue à l'identité commune du secteur ; elle porte la voix de la Suisse romande sur le plan national.

Forte de l'expertise acquise par son réseau, Pro Enfance s'engage désormais, et de façon complémentaire, à

offrir des appuis aux acteurs locaux sous forme de conseil, d'accompagnement de projets, de mise en lien d'acteurs et d'échanges d'expériences. Dans cette perspective, les « Rencontres en ligne Pro Enfance » proposent des échanges d'expériences pratiques et des éclairages concrets pour développer l'accueil de la petite enfance et l'accueil parascolaire, collectif et familial, à l'échelle locale. Elles sont destinées principalement aux communes, villes et organismes régionaux, et sont également ouvertes aux structures d'accueil intéressées. Il est possible de proposer des thématiques en adressant [un courriel](#) à Pro Enfance.

^[1] « [Enfance et précarisation : quelles politiques publiques pour demain ? L'accueil de l'enfance pour prévenir et lutter contre la pauvreté](#) », Pro Enfance, 2016

^[2] Fatima Magalhaes, directrice de l'Institution pour l'enfance (IPE) de Marterey à Lausanne, et Diego Tarrago, directeur de l'Association sédunoise des lieux d'accueil de l'enfance (ASLAE) ont été invité-e à partager leur expertise en présentant leurs dispositifs et les enjeux rencontrés.

^[3] Les partenaires ayant contribué à sa mise en place sont : la HES-SO, le Service cantonal de la jeunesse, le Service de la population et des migrations, l'Office de l'asile, le Service de l'enseignement, des représentants des communes ainsi que des professionnel-les de l'enfance.